

Écomusée. 25.000 € pour les longères



25.000 € ont été remis à l'Écomusée par le Club des mécènes du patrimoine de Bretagne.

Les membres du Club des mécènes du patrimoine de Bretagne ont décidé d'apporter un soutien financier de 25.000 € à l'Écomusée de Saint-Dégan, à Brec'h. Ce club, qui comprend 17 entreprises, a décidé de s'engager activement dans la préservation du patrimoine de la région. « Le projet de Saint-Dégan a retenu notre attention, car il s'inscrit dans un esprit de développement culturel et il valorise le patrimoine breton », déclare Gérard Brégent, président du club. L'association Nature et traditions du

pays d'Auray, qui gère le site de Saint-Dégan, a entrepris des travaux de restauration de l'ensemble des toitures des chaumières. Les toits recouverts de tôle appartiendront donc bientôt au passé.

Un double pari

L'étalement des réfections permettra de réaliser des chantiers « patrimoine » sur plusieurs années et de contribuer ainsi à l'animation et à la transmission des savoir-faire. L'ensemble des travaux s'élève à près de

70.000 €. « Nous avons fait un double pari, celui de conserver les fermes dans leur état avec leurs toits de paille et celui de situer l'homme dans son milieu en soulignant son mode de vie », explique Pierre Godefroy, président de l'Écomusée. Les travaux de réfection des toits chaumés vont être confiés à Mickaël Delagrée, spécialiste du bâti à l'ancienne, et à Paul Rambaud, charpentier. La convention de mécénat a été officialisée le vendredi 16 mars, en présence de nombreuses personnalités.